



Communiqué de presse

15.07.2010

## **Luxembourg School for Commerce : Remise des certificats de réussite du programme de « LSC Entrepreneurship »**

**Ce jeudi 15 juillet 2010 la Luxembourg School for Commerce (LSC) a organisé sa remise des certificats de réussite des formations donnant accès aux professions de cafetiers, de commerçants, de transporteurs de marchandises et de voyageurs par route ainsi qu'aux professions de l'immobilier. A cette occasion 318 lauréats ont été honorés en présence de Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.**

La Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, regroupe au sein de son programme de formation « LSC Entrepreneurship » toutes les formations qui donnent accès aux professions de cafetiers, de commerçants, de transporteurs de marchandises et de voyageurs par route ainsi qu'aux professions de l'immobilier.

Dans le cadre légal de l'accès à ces professions, la LSC offre des formations accélérées menant aux qualifications professionnelles requises par le droit d'établissement. Les cours pour futurs commerçants, cafetiers, transporteurs et professionnels de l'immobilier permettent aux candidats de s'initier à la gestion d'entreprise. À côté des techniques de financement, de marketing, des ressources humaines, du droit du travail ainsi que de la fiscalité, le participant apprend à connaître les spécificités de sa profession.

Lors des dernières sessions, 31 personnes ont réussi aux cours pour cafetiers, 60 personnes aux cours pour transporteurs, 227 aux cours pour commerçants dont 72 lauréats pour les professions de l'immobilier.

Les lauréats ont reçu leurs certificats des mains de Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et de Monsieur Paul Emering, Directeur de la LSC.

Lors de son allocution de bienvenue, Paul Emering a félicité les lauréats de leur engagement et leur démarche proactive de suivre une formation continue. Il a mis en avant l'importance de la formation professionnelle continue pour le développement du capital humain.

Jeannot Krecké, de son côté, a précisé que pour le développement de l'économie luxembourgeoise, les petites et moyennes entreprises jouent un rôle indispensable. C'est pourquoi il se félicite des efforts faits par les lauréats et espère que grand nombre va se lancer dans l'entreprenariat.

Rappelons que ces cours auront lieu à nouveau au deuxième semestre 2010. Les personnes intéressées peuvent commander un catalogue de formation auprès de la LSC

Tél. : 42 39 39 220 ; e-mail : [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu), W : [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)